

REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL (SCOT) DE VANNES AGGLO

Complément thématique :

Equipements - Services



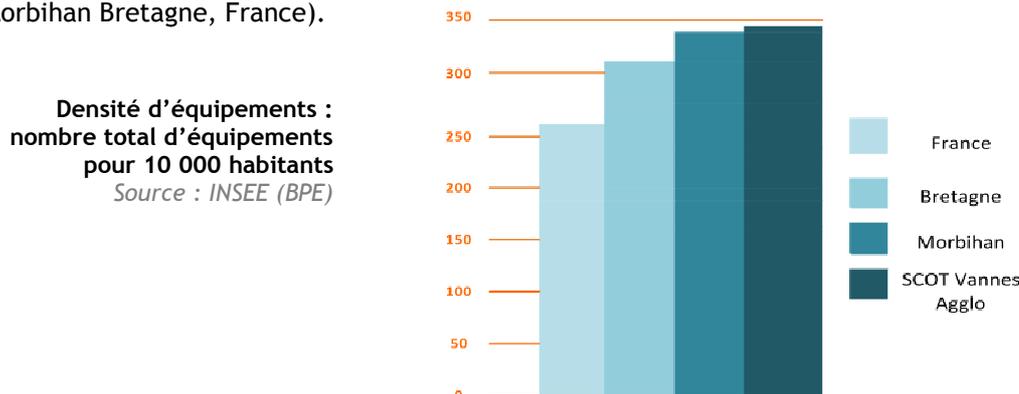
EQUIPEMENTS - SERVICES

SOMMAIRE

A	L'OFFRE GLOBALE D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	3
B	UNE OFFRE DE PROXIMITE QUI SE STRUCTURE POUR REpondre AUX ATTENTES DE LA POPULATION	4
1.	Un maillage de structures pour la petite enfance et l'enfance	4
2.	L'irrigation du territoire par l'offre culturelle locale	5
C	LES ORGANISATIONS DIVERSIFIEES DES EQUIPEMENTS ET SERVICES	7
1.	Vers une déconcentration des établissements d'enseignements secondaire du cœur d'agglomération	7
2.	La gestion du vieillissement de la population à plusieurs échelles	8
3.	Les équipements structurants à vocation culturelle dans les pôles	10
D	DES POLES EN CONSTRUCTION AUTOUR DE VANNES	11
1.	La structuration des pôles du cœur d'agglomération et de pôles relais	11
2.	Quelle consolidation de l'armature urbaine en interface avec les territoires voisins ?	14
E	LA DIMENSION METROPOLITAINE DE VANNES AGGLOMERATION	15
1.	Une reconnaissance internationale du Golfe du Morbihan	15
2.	L'enseignement supérieur, un révélateur d'un niveau métropolitain à consolider	15
3.	Une mise en réseau permanente au sein du territoire de santé	17
4.	D'une présence dans des structures interterritoriales à la recherche d'un espace stratégique pour l'affirmation de la dimension métropolitaine	18
5.	Des initiatives d'acteurs locaux participent à la construction de la notoriété du territoire de l'agglomération vannetaise	19

A L'OFFRE GLOBALE D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Le territoire du SCOT a réussi à soutenir le rythme de sa croissance démographique, tout en conservant une densité d'équipements et services supérieure aux territoires de référence (Morbihan Bretagne, France).



Les dotations en équipements et services des communes du SCOT sont contrastées. Les densités les plus élevées concernent les communes touristiques insulaires (Larmor-Baden, Ile aux Moines et Ile d'Arz), suivies de la ville de Vannes. A l'autre extrémité, avec une densité moindre, on trouve les communes inscrites dans la couronne périurbaine qui ont été impactées par une forte croissance démographique sur la dernière décennie (Treffléan, Meucon, Sulniac, Saint-Nolff, Monterblanc, La Trinité-Surzur). Toutes ces communes, ainsi que celles placées dans des situations intermédiaires, ont engagé des politiques d'aménagements, en lien avec l'accueil de nouvelles populations, pour reconfigurer leurs centralités (centre bourg, zone commerciale...).

Densité d'équipements et services pour 10 000 habitants (par gamme)

Source : INSEE (BPE)

	Vannes Agglomération	Morbihan	Bretagne
Gamme supérieure (cinéma, université, parfumerie, spécialiste médical, etc.)	27,7	18,7	19,8
Gamme intermédiaire (supermarché, librairie, école de conduite, garde d'enfants, collège, etc.)	77,6	68,8	63,2
Gamme de proximité (boulangerie, poste, coiffeur, etc.)	210,1	211,7	193,5

Densité d'équipements et services pour 10 000 habitants (par types d'équipements et services)

Source : INSEE (BPE)

	Vannes Agglomération	Morbihan	Bretagne
Action sociale	6,6	6,8	8,0
Commerce	63,5	57,7	51,7
Enseignement	11,0	11,8	11,2
Santé	77,3	62,5	60,0
Services aux particuliers	152,3	154,0	140,7

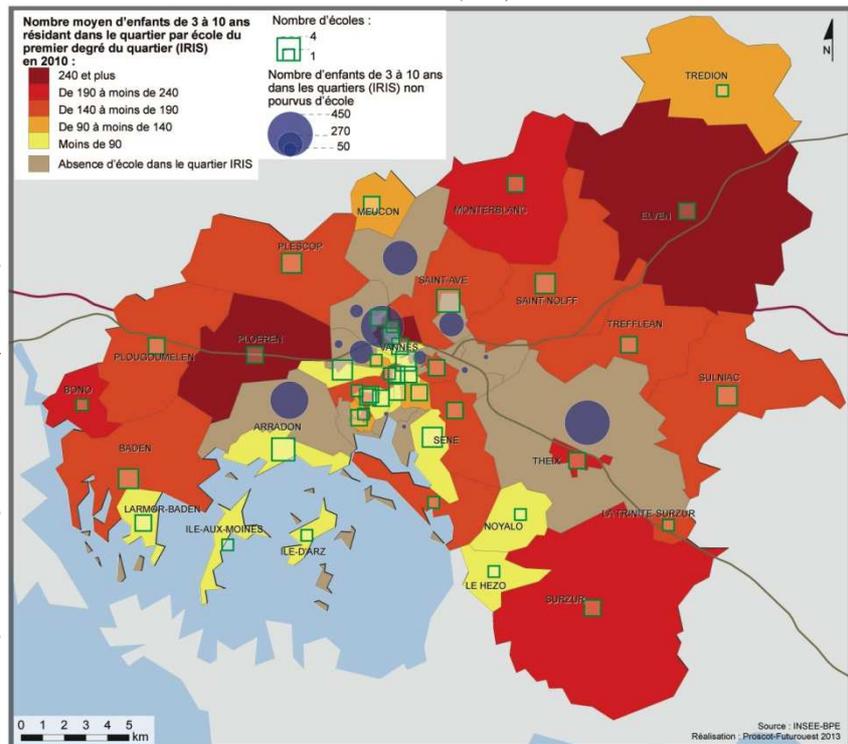
B UNE OFFRE DE PROXIMITE QUI SE STRUCTURE POUR REpondre AUX ATTENTES DE LA POPULATION

1. UN MAILLAGE DE STRUCTURES POUR LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE

L'enseignement du premier degré, écoles et enfants, dans les quartiers de Vannes Agglomération

Source : INSEE (BPE)

Les établissements d'enseignement du premier degré, maternelle et primaire, sont présents dans toutes les communes. La densité par quartiers d'enfants de 3 à 10 ans par rapport au nombre d'écoles met en évidence le contraste entre, d'une part, le cœur d'agglomération et les communes du Golfe du Morbihan où l'offre en équipements scolaires s'adresse à une population de jeunes moins importante, et la couronne périurbaine, d'autre part. Ce contraste reflète la dynamique démographique à l'œuvre.

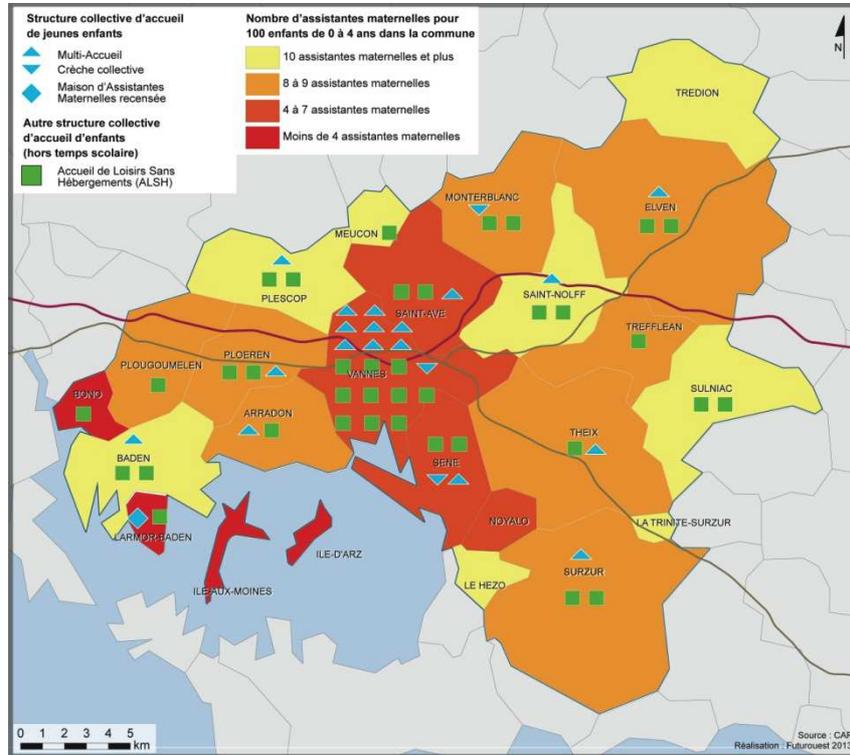


Plusieurs communes ont engagé ou prévoient un projet d'aménagement autour d'un établissement d'enseignement du premier degré. Elles cherchent soit à s'adapter à la dynamique démographique croissante (exemples de Plougoumelen Saint-Nolff, Trédion, Treffléan...), soit à s'assurer un renouvellement de population afin de maintenir une école (exemples de Le Hézo, de Larmor-Baden...).

La structuration des espaces dédiés à l'accueil de l'enfance et de la petite enfance s'articule à l'échelle communale, et dans le cas de Vannes au niveau des quartiers urbains. L'organisation de ces services diffère selon les communes au regard des formes d'accueil de la petite enfance (crèche, maison d'assistantes maternelles, multi-accueil...) ou de la prise en compte de l'âge des enfants en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : dans certaines communes une double offre existe pour distinguer les enfants (de moins de 10 ans) des jeunes (jusqu'à 16 ou 17 ans).

Structures d'accueil pour la petite enfance et l'enfance (2013)

Source : CAF du Morbihan



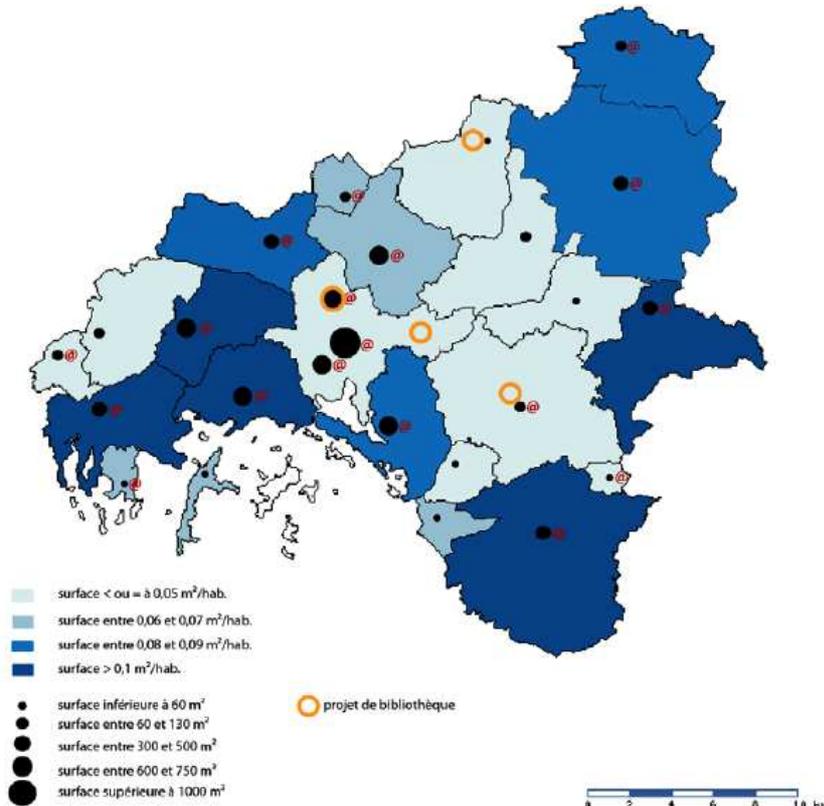
2. L'IRRIGATION DU TERRITOIRE PAR L'OFFRE CULTURELLE LOCALE

Dans le domaine de la lecture, le maillage du territoire par une offre de proximité se traduit par la présence de bibliothèques et de médiathèques dans toutes les communes. La large répartition des principales écoles de musique, à statut associatif ou municipal, illustre la bonne irrigation du territoire par une offre permettant d'assurer un bon niveau de pratiques artistiques et culturelles actives par la population.

Un schéma directeur des équipements culturels a été réalisé en 2013 à l'échelle de Vannes Agglomération qui traite des champs de l'enseignement artistique, du spectacle, des arts plastiques, du patrimoine et de la lecture publique. Le fort développement enregistré ces 10 dernières années sur ces différents champs d'activités culturelles s'est traduit par la création d'équipements notamment de médiathèques et de lieux de spectacles. Ce schéma directeur a pour objectif de définir les orientations qui consolident ce maillage culturel équilibré et favorisent l'accès à la culture pour tous. Des opportunités ont été repérées en matière de mutualisation de projets d'équipements (médiathèque, centre d'interprétation des arts et du patrimoine, enseignement artistique et autre lieu de fabrique). Elles s'accompagnent également d'une réflexion sur les actions à partager à l'échelle de l'agglomération, à commencer par un réseau communautaire des bibliothèques.

Les bibliothèques et médiathèques dans les communes de Vannes Agglomération

Source : Vannes Agglomération



Le tissu associatif contribue fortement à la dynamique de l'offre de proximité. Par exemple, à Vannes, près de la moitié des 600 associations recensées interviennent dans le domaine de la culture ou du sport, et couvrent environ 70 activités différentes. Cette offre associative est présente dans chaque commune et sa vitalité se traduit par la création de nouvelles structures, en réponse, notamment à de nouvelles attentes. Elle se traduit aussi par des regroupements entre associations (entente, fusion...) afin d'assurer la pérennité de certaines activités sur le territoire. Ces réorganisations s'effectuent en tenant compte des dynamiques démographiques et en s'appuyant sur les équipements mis à disposition par les collectivités.

La réorganisation des centralités, liée à l'arrivée de populations nouvelles dans toutes les communes, a facilité l'adaptation de l'offre de proximité aux attentes des habitants. En revanche, le besoin de faire évoluer les types d'offres de services et d'équipements de proximité diffère selon les secteurs de l'agglomération, en fonction des caractéristiques de leur tissu social et de leur pyramide des âges. La gestion plus ou moins aisée de ces évolutions différenciées pourrait influencer sur la capacité de certaines communes, en particulier du secteur littoral, à accompagner à moyen et long-terme, le renouvellement de leur population.

C LES ORGANISATIONS DIVERSIFIEES DES EQUIPEMENTS SPECIFIQUES

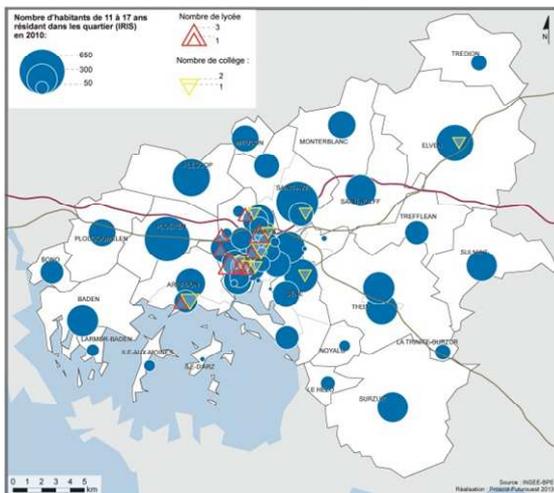
1. VERS UNE DECONCENTRATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU CŒUR D'AGGLOMERATION

La répartition des établissements d'enseignement secondaire confirme la structuration du territoire autour du cœur d'agglomération. Les collèges sont présents à Vannes et dans les communes proches (Arradon, Séné, Saint-Avé), ainsi que dans le pôle relais d'Elven.

La localisation des lycées dans le cœur de l'agglomération est encore plus marquée, puisqu'ils sont principalement sur Vannes, à l'exception de deux établissements situés sur Arradon et Saint-Avé.

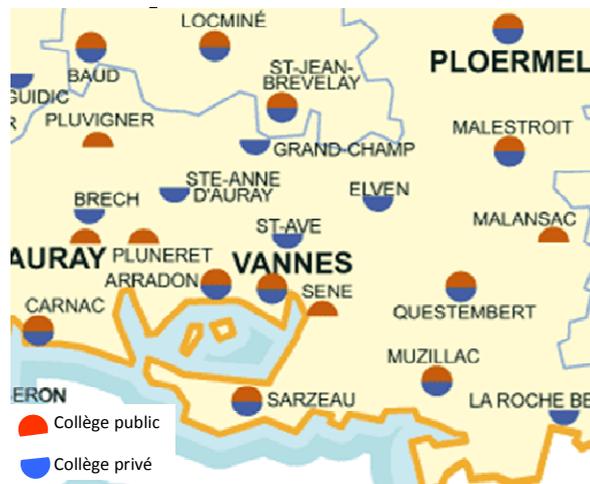
L'enseignement du second degré, collège et lycée, dans les quartiers de Vannes Agglomération

Source : INSEE - BPE



Les collèges dans le Morbihan

Source : Académie de Rennes 2013



La population âgée de 11 à 17 ans apparaît en revanche répartie sur l'ensemble des communes de l'agglomération. La croissance démographique observée sur la dernière décennie, avec une affirmation du secteur périurbain, va amplifier cette dissymétrie du fait du vieillissement plus marqué sur le cœur d'agglomération et le littoral. Cette géographie génère des flux quotidiens, qui nécessitent un accompagnement spécifique de la mobilité pour cette population non motorisée.

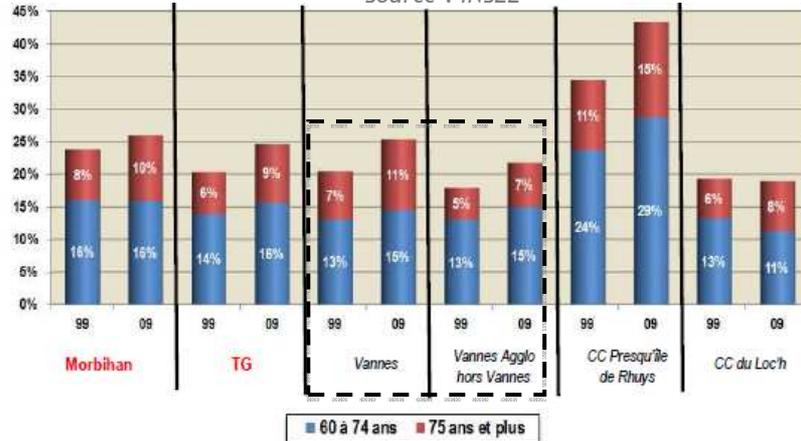
Les projets de nouveaux établissements d'enseignement secondaire participent à une déconcentration en dehors du cœur de l'agglomération. Le Conseil Général du Morbihan aménage ainsi deux collèges publics à Plescop et Elven qui permettront de limiter les flux à destination du cœur d'agglomération. Ils interrogent, en revanche, l'organisation de la carte scolaire établie précédemment en tenant compte de l'offre dans les communes des pôles alentour, tels que Grand-Champ et Saint-Jean-Brévelay.

2. LA GESTION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION A PLUSIEURS ECHELLES

Evolution du nombre de personnes âgées par secteur du territoire gérontologique (1999-2009)

Source : INSEE

A titre de rappel, il convient de souligner les contrastes existant entre le littoral, le cœur d'agglomération et le secteur périurbain. L'observation de deux classes d'âges, 60-74 ans et 75 ans et plus, montre une augmentation prononcée des personnes les plus âgées en particulier sur la ville de Vannes entre 1999 et 2009.

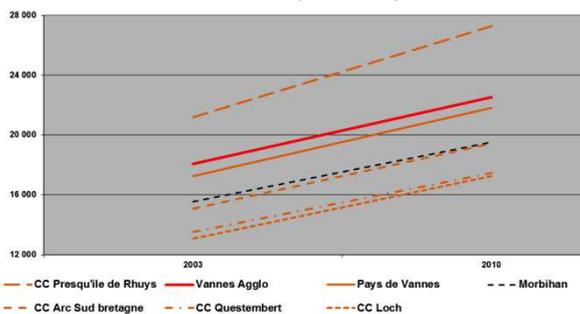


Les projections démographiques (INSEE) signalent que le territoire gérontologique de Vannes devrait compter 40% de la population âgée de 60 ans et plus en 2042, contre 25% en 2009.

Le niveau des revenus des retraités est supérieur à la moyenne départementale, sous réserve de nuances au sein territoire gérontologique de Vannes, entre un secteur littoral qui présente un montant moyen de revenu fiscal élevé (CC Presqu'île de Rhuys), et des secteurs périurbains avec une population âgée aux ressources moins importantes (CC Loch et CC Questembert). Du fait du caractère composite des secteurs de Vannes Agglomération, le niveau de revenu des ménages âgés se situe entre ces deux tendances.

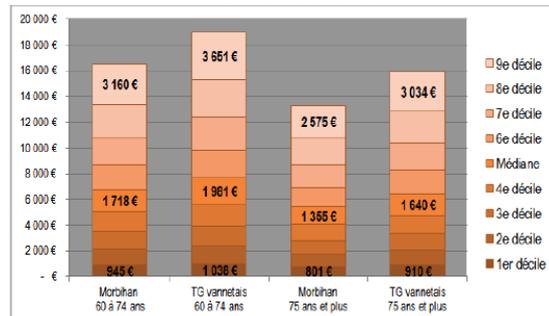
Montant moyen du revenu fiscal moyen issu des pensions et retraites par foyer fiscal (2003-2010)

Source : DGI (en euros)



Distribution des revenus par unité de consommation, par décile et selon l'âge du référent du ménage dans le territoire gérontologique de Vannes (2010)

Source : RFLM



Le territoire gérontologique auquel appartient Vannes Agglomération associe cette dernière aux territoires de la CC Presqu'île de Rhuys et de la CC du Loch. C'est dans le cadre de ce périmètre de référence, que le Conseil Général du Morbihan effectue les analyses sur le vieillissement de la population et détermine les projets à mettre en œuvre.

Les structures intervenant auprès des personnes âgées assurent la couverture du territoire au gré de leurs périmètres propres de compétences. Vannes Agglomération est intégrée dans le Centre Local d'Information et de Communication (CLIC) défini à l'échelle du Pays de Vannes. Le territoire du SCOT est par ailleurs divisé en 5 secteurs au regard des périmètres de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) : Elven avec Questembert, Theix et Surzur avec Sarzeau.

La couverture pour les soins de premiers secours résulte d'un autre découpage établi par l'Agence Régionale de Santé, dans lesquels apparaissent 5 autres secteurs différents des SSIAD, où l'Ouest de l'agglomération est avec Auray.

La mise en place d'un relais gérontologique, inscrit à l'Agenda 21 de Vannes Agglomération, complète la présence du CLIC du Pays de Vannes, ainsi que de la plate-forme gérontologique initiée en 2013 avec les CC du Loch et CC Presqu'île de Rhuys (à l'échelle du territoire gérontologique).

Les différents périmètres d'actions des acteurs ne sont pas identiques et se chevauchent. Cette imbrication peut avoir deux types de conséquences : rendre difficilement lisible les enjeux territorialisés, et compliquer les réponses opérationnelles qu'ils soulèvent. Au regard des moyennes départementales, le territoire de Vannes Agglomération apparaît comme l'un des moins bien dotés en nombre d'heures de Services d'Aides A Domicile (SAAD, public via le CCAS ou associatif avec l'ADMR et l'AMPER) rapportées à la population de 60 ans et plus, et en niveau de dotation en infirmiers. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a par ailleurs relevé en 2012 que le territoire appartient à un bassin de vie « intermédiaire » au regard de sa dotation en offre de soins infirmiers. Seul le secteur d'Elven est signalé en « sur dotation » pour ce critère, ce qui l'amène à mettre en place davantage de régulation pour l'accès au conventionnement des infirmiers libéraux et l'extension des SSIAD.

Les différentes structures présentes sur le territoire gérontologique de Vannes assurent la coordination des multiples services pour le maintien à domicile (téléalarme, portage de repas, SAAD et SSIAD). La progression du nombre de places en SSIAD participe à une meilleure prise en charge des personnes âgées dépendantes. Le Pays de Vannes présente l'un des plus faibles taux d'équipement du Morbihan rapporté à la population de 75 ans et plus. Ce faible niveau de couverture est partagé avec les autres Pays littoraux du département (Auray et Lorient), qui présentent par ailleurs les plus fortes attractivités pour les personnes âgées.

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (2011)

Source : ARS

Les établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) maillent le territoire, avec une diversité d'offres de places (hébergement permanent, temporaire, accueil de jour et de nuit...). Cette couverture se vérifie dans le cœur d'agglomération.

L'offre sur Elven en 2011 portait uniquement sur l'hébergement permanent en EHPAD. Une nouvelle structure, ouverte en 2013 à Elven, vient compléter l'offre dans ce secteur de l'agglomération et corriger le taux d'équipement du Pays de Vannes, qui est inférieur à celui du Morbihan.

Les places en EHPAD apportent une offre d'hébergement à moins de 20% des personnes âgées de 75 ans et plus.



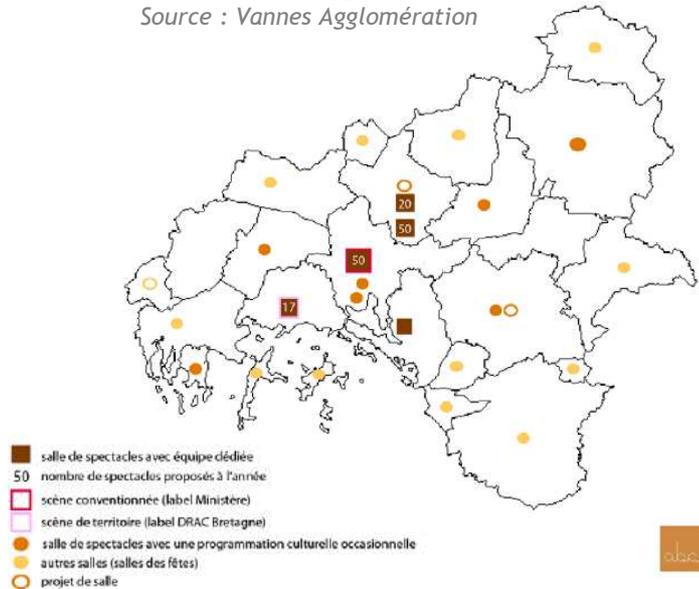
La solution du maintien à domicile soulève de nombreux enjeux comme la question de la coordination des acteurs (santé, loisirs, mobilités...) ou celle de l'aménagement d'un environnement de proximité adéquat pour la population âgée (habitat, espace public...).

3. LES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS A VOCATION CULTURELLE DANS LES POLES

Les équipements dédiés au spectacle vivant dans Vannes Agglomération

Source : Vannes Agglomération

La répartition des équipements culturels et sportifs participe à la structuration du territoire de l'agglomération (à l'exemple du schéma directeur des équipements culturels). L'analyse de leur localisation et caractéristiques (capacité d'accueil, services associés...) montre une concentration des équipements structurants à vocation culturelle dans le cœur de l'agglomération (Théâtre Anne de Bretagne, Palais des arts et des congrès à Vannes, Centre culturel « Le Dôme » et la salle de musiques actuelles « L'Echonova » à Saint-Avé).



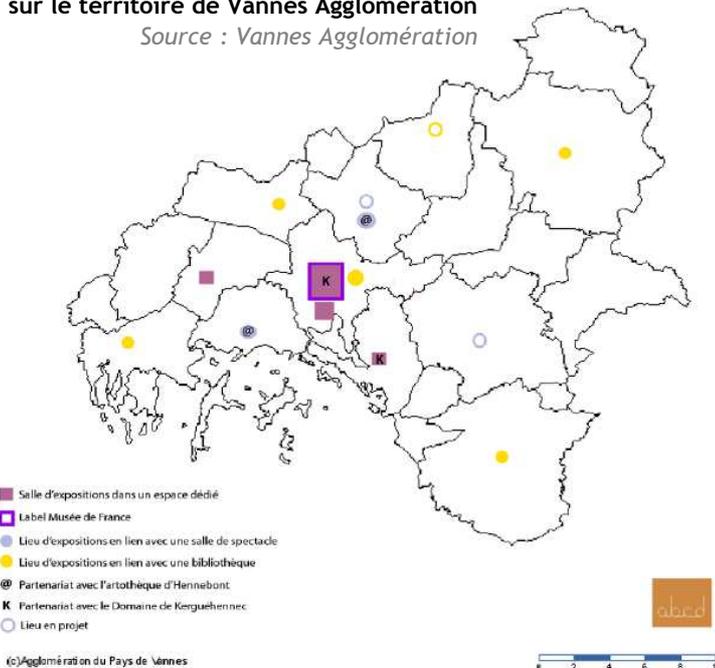
La diversité du patrimoine du territoire de l'agglomération et les modes de valorisation associés participent à la constitution de l'identité du territoire. La concentration de la majorité des monuments historiques et la reconnaissance de Vannes comme « ville d'Arts et d'Histoire » renforce son attractivité. La coopération à l'échelle du périmètre du SCOT constitue un véritable enjeu pour garantir la diffusion de cette dynamique culturelle.

Les lieux d'exposition sur le territoire de Vannes Agglomération

Source : Vannes Agglomération

Les orientations de la politique culturelle de Vannes Agglomération définies en 2012 illustrent la volonté de renforcer cette offre en dotant le territoire d'équipements structurants (pour l'enseignement artistique, les arts vivants et les arts visuels, les patrimoines, une médiathèque intercommunale...). La liste des projets communautaires est prolongée par diverses initiatives communales et privées dans ce même champ culturel.

Le poids et la diversité de cet ensemble participent au renforcement de l'identité du territoire.



Son maillage interroge, par ailleurs, l'articulation de l'offre avec l'organisation des pôles et les questions d'accessibilité. En effet, toute spécialisation d'un secteur du territoire, par exemple, autour d'un équipement aquatique ou d'un équipement dédié à un type de musique, nécessite une mise en relation avec les autres parties de l'intercommunalité afin de garantir l'accès à ces pratiques spécifiques.

D DES POLES EN CONSTRUCTION AUTOUR DE VANNES

1. LA STRUCTURATION DES POLES DU CŒUR D'AGGLOMERATION ET DE POLES RELAIS

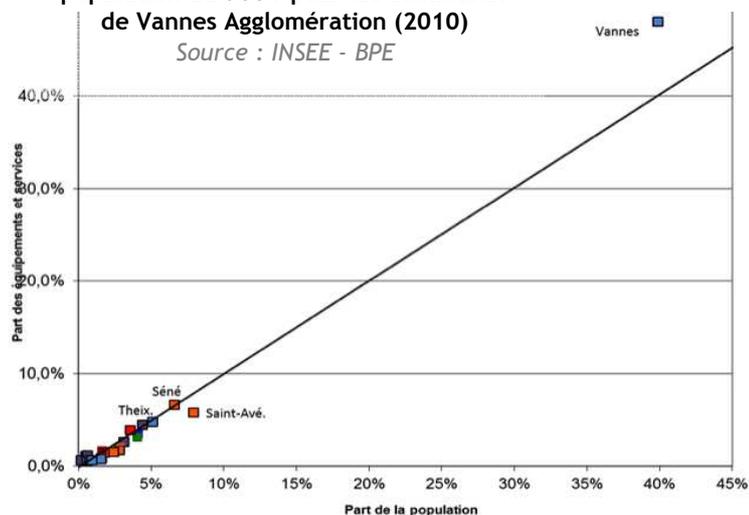
La répartition des équipements et services de proximité et en grande partie de la gamme intermédiaire révèle que le développement démographique de l'agglomération, a été plutôt bien accompagné sur l'ensemble des secteurs du périmètre du SCOT : ce développement ne s'est pas limité au cœur d'agglomération. Ce constat général doit être confronté d'une part à une analyse plus fine du type d'équipements et services, et d'autre part, aux enjeux de montée en gamme et de réponses aux attentes en transformation des populations.

L'analyse à l'échelle communale identifie la ville de Vannes comme le principal, voire l'unique, pôle du territoire. La forte concentration de la population et des équipements et services sur cette commune écrase la structuration réelle du territoire.

La variété de l'offre, en tenant compte des types d'équipements et services, confirme cette polarisation sur la ville centre (près de 120 des 143 types d'équipements et services recensés dans la Base Permanente des Equipements de l'INSEE).

Polarisation des équipements et services comparée à la répartition de la population du SCOT pour les communes de Vannes Agglomération (2010)

Source : INSEE - BPE



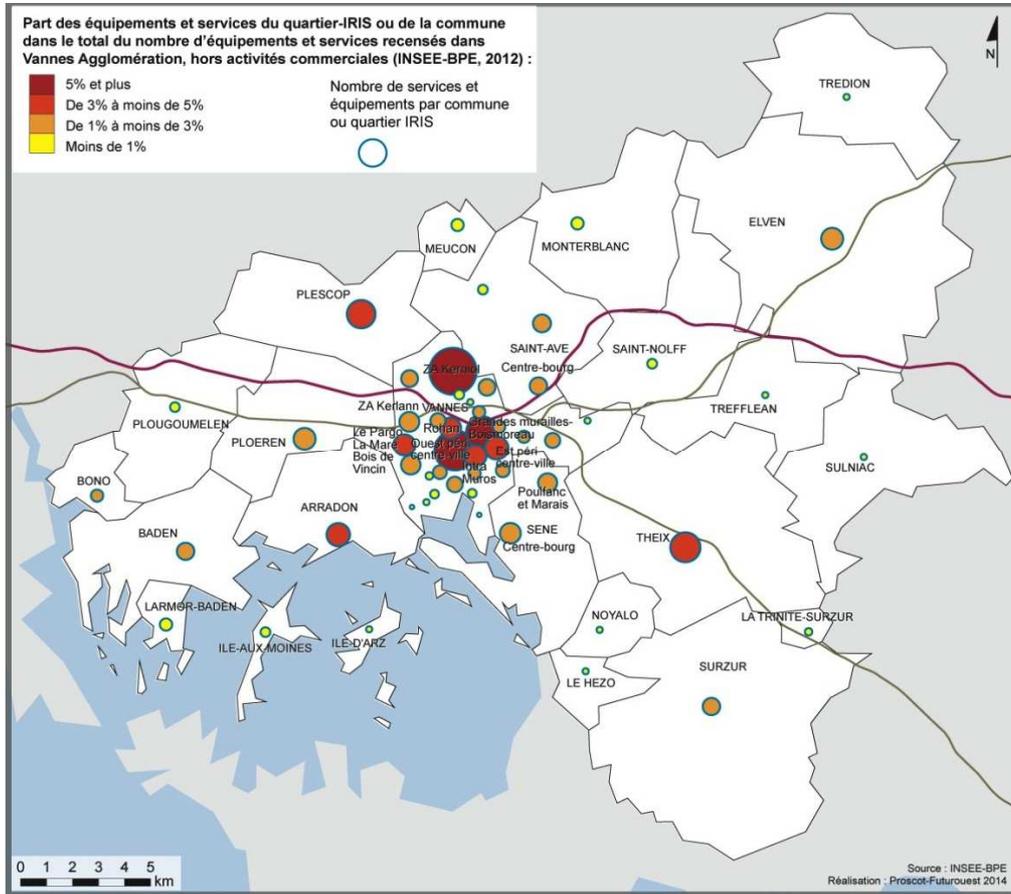
Cette analyse met en évidence les communes situées au contact de Vannes (Séné, Saint-Avé, Arradon, Theix, Plescop et Ploeren avec 40 à 60 types d'équipements). Elles appartiennent à la première couronne du cœur de l'agglomération qui bénéficie, pour se développer, de la déconcentration de la ville centre.

Au sein du cœur d'agglomération, pour l'offre en équipements et services hors commerce, la prise en compte des gammes de services et équipements de niveaux intermédiaire et supérieur met en évidence une hiérarchisation des pôles. Dans la ville de Vannes, les quartiers disposent d'une offre complémentaire, avec d'une part des secteurs proche du centre-ville (quartiers Ouest et Est péri-centre-ville, grande muraille et Boismoreau...) et d'autre part, des quartiers périphériques avec des équipements plus spécifiques (au Nord, la zone de Kerniol sur la santé, au Sud la zone de Tohannic sur l'enseignement supérieur...). Ces derniers rassemblent des équipements avec un rayonnement qui va au-delà du territoire du SCOT. Leur localisation en périphérie participe à une meilleure accessibilité pour les usagers situés hors Vannes. Des communes du cœur d'agglomération bénéficient également de cette logique d'implantation périphérique, telle Saint-Avé qui dispose par exemple d'un établissement de santé départemental et d'un équipement dédié aux musiques actuelles.

En dehors de ce cœur d'agglomération, des pôles émergent au travers de leur offre en équipements et services, hors commerce, avec une capacité à attirer des usagers des communes proches. C'est le cas notamment des pôles d'Elven, Surzur, Baden et Plescop avec des équipements de types maison de retraite, collège et/ou lycée, piscine...

Polarisation des équipements et services hors commerce dans Vannes Agglomération (2012)

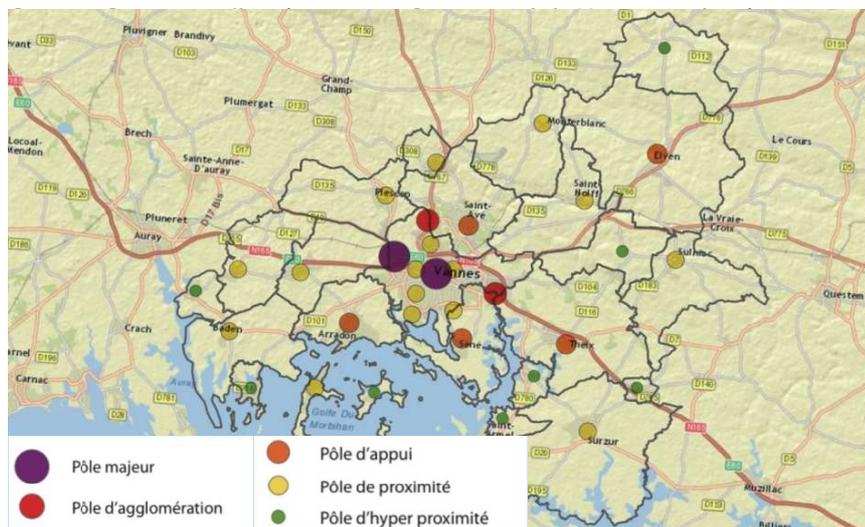
Source : INSEE (BPE)



L'offre commerciale du territoire de Vannes Agglomération se caractérise par un bon niveau d'équipements, porté par la concentration de pôles structurants sur le cœur d'agglomération. Les analyses menées dans le cadre du Document d'Aménagement Commercial (DAC) ont mis en évidence deux pôles majeurs qui rayonnent à une échelle départementale.

Hiérarchisation des pôles commerciaux (2014)

Le pôle du centre de Vannes, défini sur un axe port - centre ancien - gare, se trouve confronté à un enjeu de maintien de son offre structurante en complémentarité des pôles périphériques, dont certains s'étendent sur les communes du cœur d'agglomération (Séné, Theix, Saint-Avé, Ploeren).

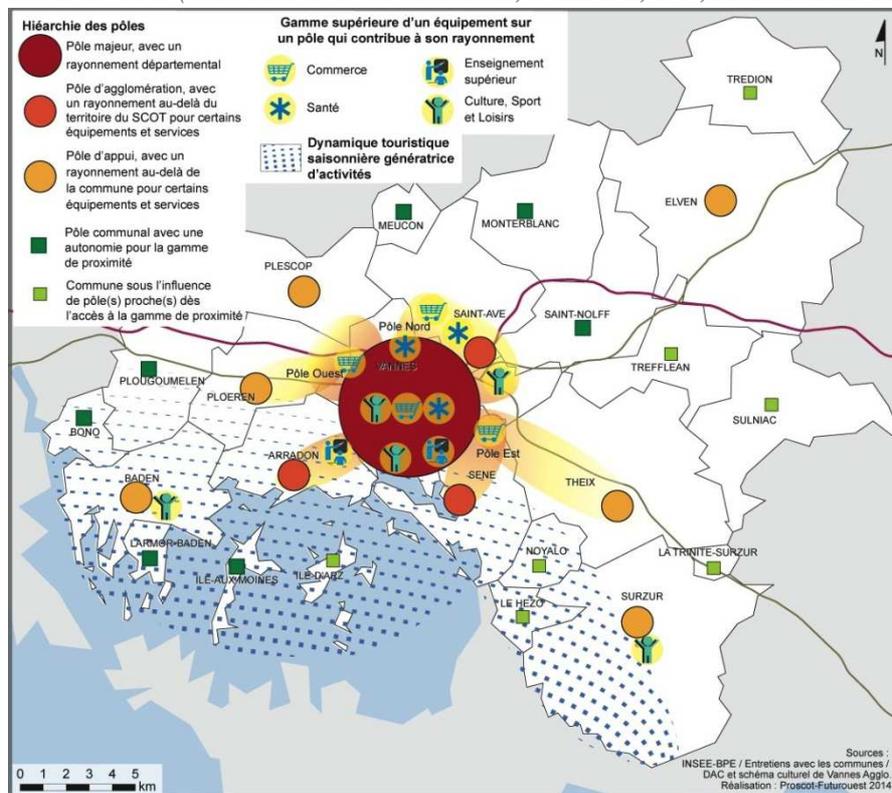


Le pôle Ouest, qui génère près de 60% du chiffre d'affaires de l'activité commerciale de l'agglomération, bénéficie de la desserte de la RN165. A côté de ces deux pôles majeurs : le pôle Est, qui regroupe les secteurs du Poulfanc et d'Atlantheix et qui fait l'objet d'une requalification pour bénéficier du positionnement sur la RN165 ; le pôle Nord, situé à Saint-Avé le long de la RD767, qui est le seul de ces trois pôles à avoir une offre majoritairement orientée sur de l'alimentaire.

L'offre commerciale de proximité dans les bourgs des communes permet de répondre aux besoins quotidiens des habitants. Des pôles d'appui et de proximité se distinguent avec la présence d'une moyenne surface commerciale. Dans les pôles d'hyper proximité, le maintien de l'offre s'appuie notamment sur les solutions ambulantes (marché, livraison, e-commerce...). Enfin, la densité commerciale est particulièrement plus élevée dans le secteur du littoral et sur les îles du fait de la dimension touristique caractérisée par une activité saisonnière. Par ailleurs, le caractère ilien (Arz et île aux Moines) appelle à plus d'équipements de proximité.

Carte de synthèse des pôles de Vannes Agglomération au regard des équipements et services (2014)

Sources diverses (entretiens avec les communes, INSEE-BPE, DAC, schéma culturel...)



Au total, si l'on considère l'ensemble des équipements et services, le pôle majeur du territoire du SCOT se décompose en plusieurs quartiers périphériques articulés autour du centre-ville de Vannes. Cette structuration s'étend à d'autres communes du cœur de l'agglomération (pôle Ouest en partie sur Ploeren, pôle Est sur Séné et Theix, pôle Nord à Saint-Avé), pour générer ainsi de véritables portes d'entrées d'un ensemble qui rayonne à l'échelle départementale avec l'apport des flux d'axes structurants (RN165, RN166, RD767).

En relais au sein du territoire du SCOT, les pôles d'appui et de proximité consolident cette armature urbaine afin de répondre aux attentes des populations (permanente et saisonnière). Les dynamiques à l'œuvre aux marges du territoire demandent d'être prises en compte afin de consolider le rôle de ces pôles d'appui et de proximité, en tenant compte de deux préoccupations : assurer les conditions d'accessibilité au cœur de l'agglomération et bien régler les interfaces et les coopérations avec les pôles extérieurs au territoire du SCOT (Muzillac, Auray, Questembert, Grand-Champ, Sarzeau...).

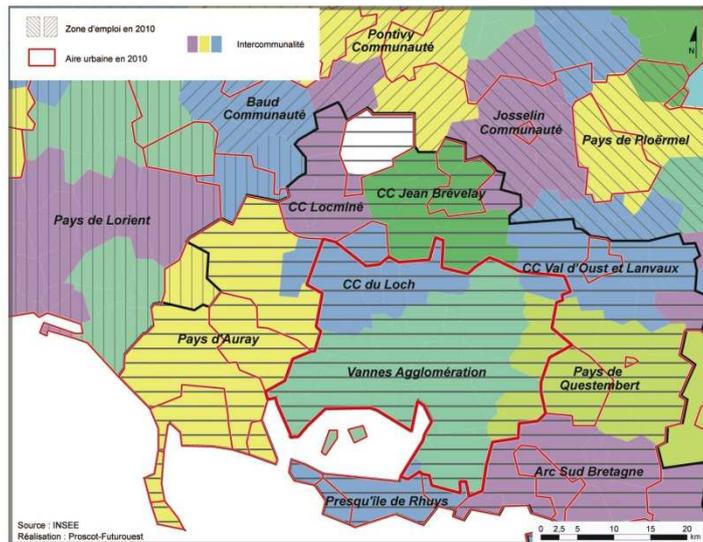
2. QUELLE CONSOLIDATION DE L'ARMATURE URBAINE EN INTERFACE AVEC LES TERRITOIRES VOISINS ?

Le territoire du SCOT est un système autonome, fortement polarisé par la ville de Vannes. L'attractivité récente, liée à l'image du Golfe du Morbihan, s'est étendue sur une partie rétro-littorale plus large que le seul secteur de l'agglomération.

Zone d'emploi, aire urbaine (2010) et intercommunalité

Source : INSEE

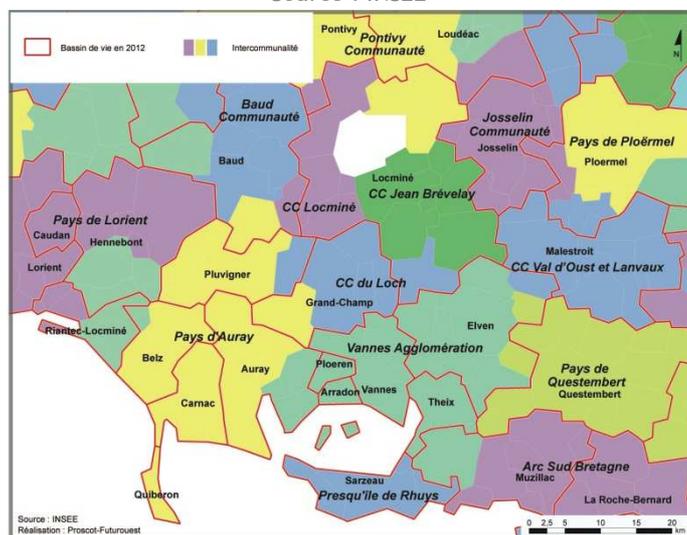
Les évolutions des périmètres de la zone d'emplois et de l'aire urbaine traduisent l'augmentation de l'influence de Vannes. Elles se concrétisent en premier lieu par l'intégration de la majeure partie de la zone d'emploi d'Auray dans celle de Vannes suite au redécoupage de l'INSEE en 2010. L'extension de l'aire urbaine de Vannes est également marquée par une emprise croissante vers les secteurs de Questembert, Malestroit et Grand-Champ.



Bassin de vie (2012) et intercommunalité

Source : INSEE

Le périmètre décrit par le bassin de vie de Vannes traduit le caractère très complet de l'offre du cœur d'agglomération et son influence sur les pôles relais. L'évolution des pôles de bassin de vie de 2004 à 2012 (modification de la définition de l'INSEE) voit l'émergence d'Arradon, de Ploeren et de Theix, et la disparition de Séné. Par ailleurs, Elven constitue un pôle de bassin de vie qui s'affirme avec une aire d'attraction qui s'étend.



L'émergence de pôles secondaires, en relais du rayonnement de Vannes, s'effectue de manière relativement spontanée et non coordonnée. Elle peut constituer une source potentielle de concurrence inter-territoriale. L'identification de ces pôles est nécessairement confrontée à la question de la gestion des interfaces avec les pôles voisins, qu'ils soient internes ou extérieurs à l'agglomération. Par exemple à l'Est de Vannes, la structuration du pôle relais de Surzur, non défini comme pôle de bassin de vie, interroge la relation avec les pôles de Muzillac et Sarzeau. L'affirmation du pôle de Plescop, au sein de la polarité Ouest du cœur d'agglomération, questionne également la relation à Grand-Champ.

E LA DIMENSION METROPOLITAINE DE VANNES AGGLOMERATION

L'analyse des dynamiques démographiques a mis en évidence des tendances sur le territoire du SCOT qui s'inscrivent dans le rythme des grandes agglomérations, notamment celui des métropoles de Nantes et Rennes. Pour consolider cette attractivité, la consolidation d'un pôle urbain de l'agglomération demande de se renforcer sous les angles quantitatifs et qualitatifs, au travers de fonctions supérieures capables d'améliorer la visibilité de Vannes.

1. UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DU GOLFE DU MORBIHAN

L'inscription du Golfe du Morbihan au « Club des plus belles baies du monde » illustre la notoriété internationale du cadre de vie maritime de l'agglomération vannetaise. Cette classification récente, qui s'ajoute au « Pavillon Bleu d'Europe » obtenu en 1994, contribue au renforcement d'une économie de services, basée sur les activités touristiques, de loisirs et d'affaires. Le projet de casino à Vannes, localisé dans le Parc du Golfe, en est une traduction directe. Cet équipement permet l'organisation d'événements d'envergure nationale dans ce quartier, déjà doté du Parc Le Chorus dédié à l'accueil de salons d'exposition, spectacles...

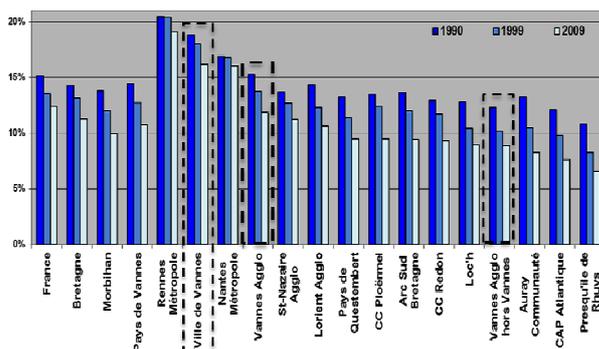
La réflexion menée au sein de Vannes Agglomération sur la création d'une Cité des Congrès encourage le renforcement des retombées économiques liées au Golfe du Morbihan, en générant un véritable attracteur pour le tourisme d'affaires. Les villes du littoral Atlantique (La Baule, Saint-Malo, La Rochelle, Biarritz...) reconnues sur ce créneau mettent en avant, outre la capacité d'accueil de l'équipement et l'accessibilité de la ville (en train et par avion), leur dimension internationale portée par leur dynamique économique et par une offre de qualité en hébergements marchands. L'ensemble de ces caractéristiques détermine le niveau d'ambition nécessaire pour parfaire cet aspect de la dimension métropolitaine.

2. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UN REVELATEUR D'UN NIVEAU METROPOLITAIN A CONSOLIDER

La présence affirmée des jeunes (20-29 ans) sur le territoire du SCOT se vérifie surtout sur la seule ville de Vannes, où la proportion de jeunes dans la population se situe au niveau des métropoles de Nantes et Rennes. L'offre de formation supérieure implantée dans le cœur d'agglomération explique cette présence appuyée des jeunes dans la ville de Vannes, avec près de 6 000 étudiants en 2010-2011.

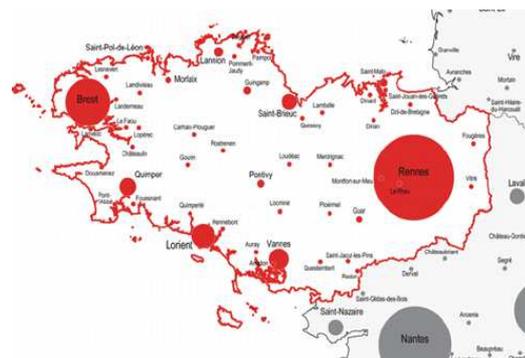
Part des 20-29 ans dans la population des ménages (1990-2009)

Source : INSEE (population municipale)



Nombre d'étudiants en 2010-2011

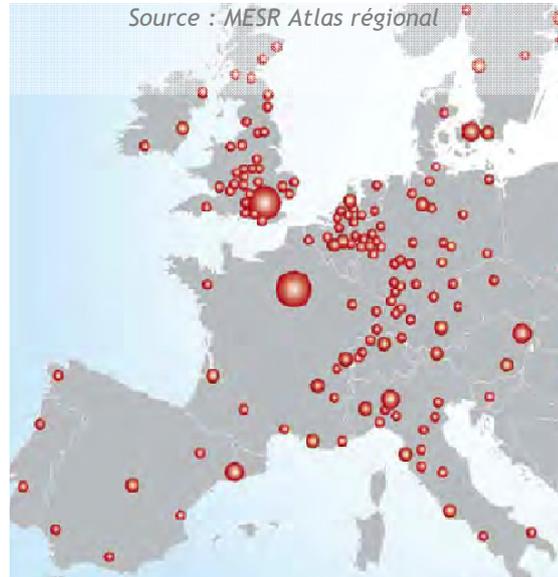
Source : MESR Atlas régional



Vannes est identifiée comme un pôle régional d'études supérieures, au même niveau que Quimper et Lorient. Sa visibilité n'atteint pas celle des pôles de rang national que sont Nantes, Rennes et Brest. A l'échelle internationale, seul le pôle rennais est remarqué par le classement de Shanghai. Cette échelle géographique a le mérite de mettre en évidence l'absence de grappes de villes étudiantes en France, notamment dans l'ouest, à l'inverse de ce qui existe dans d'autres pays européens (Belgique, Allemagne, Suisse, Italie...).

La diversité de l'offre de formations supérieures sur Vannes présente un profil similaire à celle de Lorient. Ces deux villes avec Pontivy constituent les sites d'accueil de l'Université de Bretagne Sud. L'UBS rassemble un tiers des formations du supérieur du territoire du SCOT.

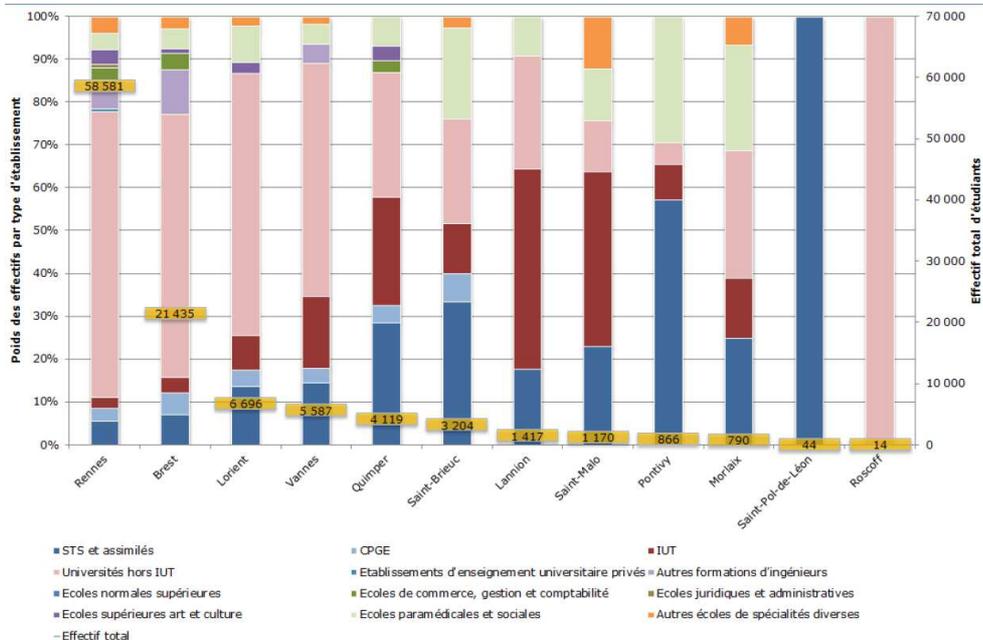
Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur inscrits dans le classement de Shanghai en 2009



L'offre de formations définie selon la répartition des diplômes par niveaux, spécialités enseignées et types d'établissements, couvre à la fois un cursus d'enseignement général et des filières de professionnalisation. Le lien avec le tissu économique local se structure, notamment dans les domaines de la gestion des PME-PMI, de l'information et de la statistique, de l'hôtellerie et du tourisme, ou encore de la santé.

Répartition des effectifs étudiants par type d'établissement et par site universitaire

Source : MESR Atlas régional



La consolidation du pôle universitaire de Tohannic avec, en particulier, l'arrivée de l'Institut de formation de soins infirmiers (IFSI) à proximité du Pôle d'Innovation de Bretagne Sud (PIBS), traduit la consolidation du lien entre les acteurs locaux de l'économie, de l'enseignement et de la recherche dans le cœur de l'agglomération.

Les flux domicile-étude mettent en évidence les aires de recrutement des établissements de formation et soulignent le lien fort à Lorient au sein de l'Université de Bretagne Sud. Les liens à plus longue distance opèrent principalement à destination de Rennes et Nantes.

La mise en place du réseau C@mpus dans le cadre du projet d'université européenne de Bretagne renforce cette dimension de coopération entre les principaux pôles d'enseignements supérieurs. Le développement d'outils numériques (téléprésence, plateforme de travail collaboratif...) et d'aménagement d'espaces adéquats pour ces pratiques (télé-amphithéâtre, salle de séminaire...) s'inscrit dans un plan d'investissement coordonné à l'échelle régionale. Les enjeux stratégiques dépassent ce dispositif de téléenseignement : ils visent à renforcer les plateformes collaboratives entre les différents sites d'enseignement et de recherche et à développer les relations internationales. La reconnaissance du pôle de formation de Vannes, notamment sur le champ des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), s'inscrit pleinement dans le réseau C@mpus. Elle participe à l'affirmation des spécificités métropolitaines de Vannes.

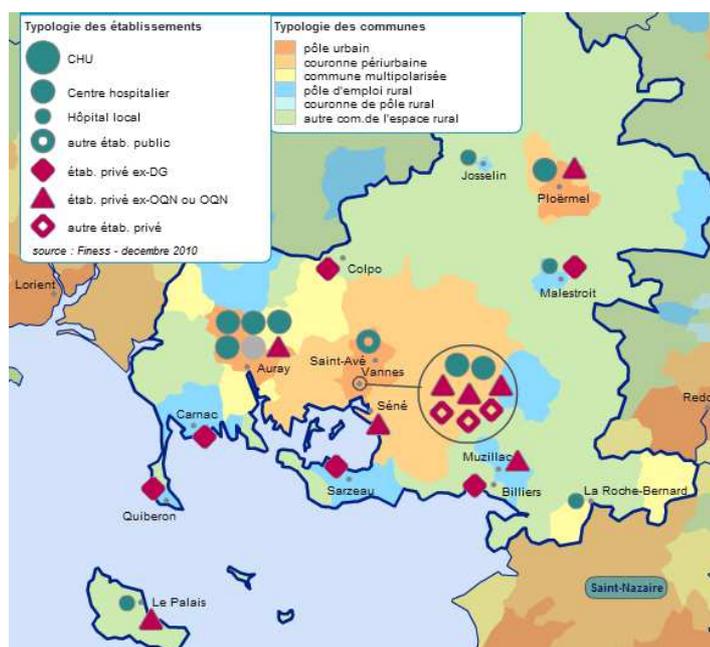
Cette structuration sur le champ des études supérieures nécessite d'être prise en compte d'une manière globale afin de garantir l'insertion des jeunes à terme dans le tissu économique local - à commencer par leurs conditions de vie de qualité (loisirs, logements...). A titre d'illustration, les actions publiques dédiées à la jeunesse sur le territoire de Vannes Agglomération, principalement des solutions de mobilités pour l'accès aux établissements de formation ou à la structuration de maison des jeunes dans les communes (c'est-à-dire un espace de loisirs ouvert aux jeunes jusqu'à 18 ans) ne répondent que partiellement aux attentes des jeunes étudiants. La consolidation engagée d'un pôle de formations supérieures sur le cœur de l'agglomération contribue de fait à l'attraction des étudiants. Elle appelle une offre locale de services destinée aux jeunes du territoire. Cette dynamique autour de la jeunesse, qui constitue un facteur clé pour la reconnaissance au niveau régional, pourrait être renforcée par une approche globale en lien avec le tissu économique et par une attention portée aux conditions de vie offertes aux jeunes.

3. UNE MISE EN RESEAU PERMANENTE AU SEIN DU TERRITOIRE DE SANTE

L'offre de soins dans le territoire de santé de Vannes, Ploërmel et Malestroit

Source : Agence régionale de santé

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a déterminé un territoire de santé qui associe Vannes à Ploërmel et à Malestroit. Ce périmètre englobe le Sud-Est du département du Morbihan, à l'exception d'une zone au contact de Redon. L'offre de soins est répartie entre les différents pôles de ce territoire avec une concentration affirmée sur la ville de Vannes, et dans son prolongement sur la première couronne de l'agglomération à Séné et Saint-Avé.



La description des établissements selon les disciplines pratiquées met en évidence le centre hospitalier Chubert de Vannes (chirurgie, mère-enfant, gériatrie, urgences, vasculaire...) et l'établissement public de Saint-Avé avec la spécificité départementale sur la santé mentale. La construction d'un nouveau bâtiment, ouvert en 2014, va renforcer le caractère structurant du site Chubert de Vannes au sein du territoire de santé.

L'analyse de 2008 menée à l'échelle du Pays de Vannes fait état d'une offre en soins hospitaliers complète et bien développée sur les activités de médecine, chirurgie et santé mentale. Concernant l'obstétrique, le territoire de santé est plutôt attractif avec un taux d'équipement comparable à celui de la région. L'hôpital de Vannes coordonne la permanence de soins libérale. Les enjeux relevés dans le cadre de cette analyse relèvent principalement de la tendance au vieillissement de la population, avec notamment une insuffisance des capacités d'accueil de personnes âgées au regard de l'arrivée de retraités prévue dans les projections démographiques. Un taux de fuite élevé des patients en chirurgie à destination de Nantes, est relevé, par ailleurs, révélant ainsi l'influence de cette métropole régionale sur le territoire du SCOT.

4. D'UNE PRESENCE DANS DES STRUCTURES INTER-TERRITORIALES A LA RECHERCHE D'UN ESPACE STRATEGIQUE POUR L'affIRMATION DE LA DIMENSION METROPOLITAINE

↳ Les clusters du Conseil Général du Morbihan

Le Conseil Général du Morbihan a initié une démarche de clusters basée sur une stratégie de développement économique par filières, grâce à la mise en réseau et au regroupement des entreprises, avec la participation des laboratoires universitaires. Dès 2006, le premier cluster a porté sur le nautisme et la construction navale. Quatre autres clusters ont ensuite été mis en place dans les métiers d'art, les technologies de l'information et de la communication, l'agroalimentaire, les cultures marines avec pour ambition d'affirmer ces secteurs d'activité à l'échelle nationale voire mondiale. Ces clusters bénéficient d'un environnement favorable pour leur développement. Ils disposent notamment sur le territoire du SCOT des structures adaptées en matière de parcs d'activités, de technopole, d'enseignements supérieurs et de recherche, ou encore d'un cadre de vie de qualité.

↳ Le Pays de Vannes

Le Pays de Vannes, auquel appartient Vannes Agglomération avec quatre autres intercommunalités, rassemble près de 200 000 habitants. En plus de la mission du CLIC abordée dans la partie dédiée au vieillissement de la population, les missions de cette structure portent sur le conseil en énergie, l'appui aux projets structurants des collectivités via les contrats de plans, et la gestion du programme européen Leader.

Le Pays de Vannes

Source : GIP Pays de Vannes



Dans ce cadre, la charte de Pays adoptée en 2013 fait état d'enjeux stratégiques qui contribuent à affirmer la dimension métropolitaine du territoire. Ils portent sur l'adaptation du système de formation supérieure, l'amélioration des connexions à l'extérieur et l'aménagement numérique. Ces axes de développement contribuent à une coopération renforcée au sein du Pays de Vannes pour une meilleure projection vers l'extérieur. Un des scénarios de la démarche prospective réalisée lors de l'actualisation de cette Charte, souligne l'intérêt de coopérations renforcées entre les territoires de la Bretagne Sud, comme alternative au seul objectif d'inscription dans le dispositif normé du pôle métropolitain.

↳ La notion de pôle métropolitain

Dans l'Ouest de la France, la création du pôle métropolitain Loire Bretagne en 2012, réunissant plus de 2 400 000 habitants, est issue d'une coopération entamée dès les années 1990, entre Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole, Rennes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération. L'absence de la Bretagne Sud interroge la capacité à affirmer la dimension métropolitaine dans cet espace stratégique déjà structuré.

Ce pôle métropolitain Loire Bretagne constitue une instance d'échanges entre les principales agglomérations de l'Ouest de la France, selon les termes définis par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (liste de champs d'actions en matière de développement économique, de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, d'aménagement de l'espace, de développement des infrastructures et des services de transport). En plus des thèmes de travail listés par la loi, ce pôle métropolitain s'est saisi également des questions maritimes et du tourisme.

La loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi MAPAM) a défini le statut de métropole dite de droit commun, en charge des questions d'habitat, d'environnement, d'aménagement et de politique de la ville. Mis en place en 2016, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) retenus comptent plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine supérieure à 650 000 habitants, soit Nantes et Rennes dans l'Ouest de la France. Brest, qui compte plus de 400 000 habitants dans son aire urbaine, pourrait également bénéficier de ce statut par décret.

5. DES INITIATIVES D'ACTEURS LOCAUX PARTICIPENT A LA CONSTRUCTION DE LA NOTORIETE DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION VANNETAISE

Le territoire du SCOT bénéficie de l'image du Golfe du Morbihan portée par l'attractivité démographique et économique qui se renforce depuis plusieurs décennies, et qui est très visible à l'échelle nationale. En outre, certaines dynamiques issues de multiples initiatives locales, contribuent à consolider les fonctions métropolitaines locales.

↳ Une filière TIC identifiée, révélatrice de la dynamique locale multi-acteurs

La filière des Technologies de l'Information et la Communication (TIC) constitue un secteur emblématique de la dynamique vannetaise. Inscrite au rang des clusters du Conseil Général du Morbihan, elle mobilise de nombreuses structures sur le littoral, soit près de 70 entreprises et 1 000 emplois sur le seul périmètre du SCOT avec des établissements de renommées nationales (MGDIS, Wind River, Korilog...). Son champ d'action réunit également les organismes de formations et de recherche, dont ceux de Vannes Agglomération (l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur de Bretagne Sud (ENSIBS), l'Institut Catholique des Arts et Métiers (ICAM), l'IUT et l'IUP). La spécialisation de cette filière des TIC s'effectue sur les champs d'application de l'édition logicielle, l'internet et les solutions web, l'informatique industrielle et l'ingénierie de process.

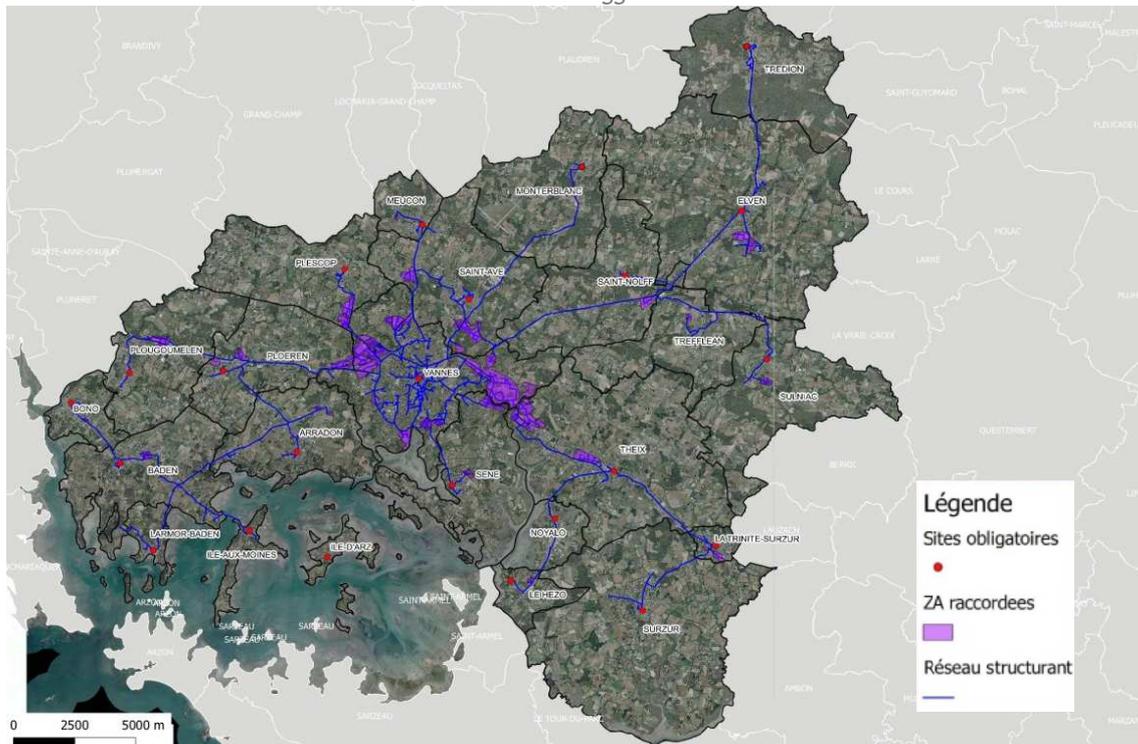
Cette valorisation locale de la filière accompagne une évolution majeure apportée par les usages numériques au sein des modes de vie des habitants. VIPE, l'agence de développement et technopole de Vannes agglomération, labellisée par le Pôle de compétitivité Images et réseaux, soutient l'émergence de pratiques innovantes liées à cette filière TIC. La mise en place au sein de VIPE d'un laboratoire de fabrication participatif, un FabLab, constitue une ouverture aux porteurs de projets pour leur permettre de venir utiliser le matériel informatique et électronique de cet atelier. Ce FabLab est également porté par le tissu associatif, soulignant ainsi l'ouverture aux acteurs locaux dans un but d'encourager l'esprit d'entreprendre. Avec cette filière TIC qui constitue le fer de lance de cette dynamique territoriale, Vannes Agglomération s'inscrit sur ce créneau aux côtés des leaders régionaux que sont Lannion et Rennes.

Le territoire du SCOT fait l'objet d'une attention particulière au sein du département en matière de desserte numérique, suite à son classement en zone AMII (Appel à Manifestation d'Intentions d'Investissement) mentionné dans le SDAN de 2011. Dans le cadre de ce document, l'opérateur Orange annonçait une desserte en FTTH (« Fiber To The Home ») initiée dès 2012 pour la ville de Vannes, puis prévue initialement en 2015 pour les autres communes de l'agglomération, avec une finalisation de l'ensemble en 2020.

Par ailleurs, Vannes Agglomération a entrepris, depuis 2007, en régie le déploiement d'un réseau fibre, dit « passif », pour laisser le choix de l'opérateur aux entreprises et administrations qui souhaitent bénéficier du très haut débit. Ce réseau structurant appelé REV@, complété par les autres infrastructures existantes, sera finalisé en 2015. Les modalités de la desserte numérique du territoire sont transcrites dans la Délégation de Service Public (DSP) de 2013. Dans un premier temps, une montée en débit minimale à 4Mo est en cours de réalisation pour couvrir tout le territoire. En matière de FTTH, les collectivités ont défini la liste des points à desservir en priorité (les zones d'activités économiques et les mairies) qui servent ainsi de support au réseau très haut débit déployé jusqu'à l'abonné.

Carte de déploiement du réseau Rev@ de Vannes Agglomération (2014)

Source : Vannes Agglomération



→ Une affirmation des activités culturelles, sportives sur la scène régionale

L'image du territoire s'acquiert notamment par la capacité d'animation locale et par la visibilité des différents événements dans les domaines culturels et sportifs. L'offre existante sur Vannes Agglomération présente une grande diversité, en matière de manifestations ancrées dans la musique (Jazz à Vannes, Musicales du Golfe, Motocultor Festival, Festival Algues au Rythme, Festival La route du rock...), de manifestations culturelles axées sur le divertissement et la tradition (Festival du rire, Rencontres du cinéma européen, Salon du livre en Bretagne, Salon du roman populaire...), ou encore d'événements nautiques (Semaine du Golfe...). Les manifestations et clubs sportifs reflètent également cette diversité (semi-marathon Auray-Vannes, concours national d'attelage Mille Sabots, Rugby Club Vannes en Fédérale 1 Vannes Volley-Ball Elite Féminine, Vannes OC en Football en National, Vannes Agglo Sailing (voile), Club de parachutisme à Vannes-Meucon...).

La capacité de ces événements à drainer un large public participe à la notoriété du territoire et à son affirmation dans la scène culturelle ou sportive de niveau national. Les plus fortes fréquentations enregistrées sur ces événements culturels dans le territoire du SCOT (15 000 entrées en 2013 à La route du rock à Saint-Nolff, 20 000 entrées en Juillet et Août 2011 à Jazz à Vannes) restent toutefois inférieures aux festivals phares de Bretagne (L'Interceltique de Lorient 650 000 entrées, Les Vieilles Charrues à Carhaix 244 000 entrées).

La mise en relation des territoires au travers des activités culturelles et sportives s'inscrit dans l'espace avec les grands itinéraires de circulations douces de Bretagne (GR, voie verte, Equibreizh, véloroute). Plusieurs itinéraires traversent le territoire du SCOT, avec une voie privilégiée le long du littoral et au sein du Golfe du Morbihan, ainsi qu'une voie au Nord qui traverse les Landes de Lanvaux d'Ouest en Est. Des sentiers de randonnées mis en œuvre par les communes complètent ce maillage des grands itinéraires. L'ouverture des paysages du territoire et la création de circuits d'interprétation du patrimoine encouragent les pratiques des habitants et des touristes. Il en résulte un enjeu de lisibilité et d'articulation de la signalétique entre les communes et les grands itinéraires. Cette structuration soulève aussi la question de la création à terme d'une liaison douce Nord Sud interne à Vannes Agglomération qui relierait le littoral aux landes de Lanvaux.

Les aménagements dédiés aux activités culturelles, sportives et de loisirs participent à la reconnaissance du territoire, en tant que support d'événements d'une certaine envergure. La nature des équipements sportifs - la culture étant traitée dans une partie précédente - souligne la capacité du territoire à investir sur différentes activités, avec notamment les équipements relevant de l'intérêt communautaire (vélodrome de Kermesquel à Vannes, golf 18 trous de Baden, centre aquatique Aquagolfe à Surzur, bases nautiques de la pointe du Bill à Séné), et le stade de la Rabine à Vannes reconnu d'intérêt régional.

Le schéma directeur des équipements sportifs de Vannes Agglomération de 2013 a permis d'interroger le niveau d'ambition de ces infrastructures. Par exemple, le vélodrome de Kermesquel constitue potentiellement un point d'appui structurant pour la constitution d'un pôle vélo reconnu au niveau national. Le golf de Baden pourrait accueillir à terme une étape de la Ryder Cup. Ces projets concourent à renforcer la lisibilité de Vannes Agglomération à un niveau supra-régional. Ce schéma a également invité à une réflexion sur le degré d'investissement dans les équipements sportifs communautaires au regard des projets dans les communes (base nautique à Baden, pôle pour le tennis à Baden, golf de Theix, pôle de loisirs à Surzur, espace de loisirs à Saint-Avé...) et des besoins potentiels pour une agglomération de la taille de Vannes (par exemple une salle dimensionnée pour l'accueil d'un minimum de 5 000 places assises).

↳ Ce tour d'horizon de l'offre de services et équipements présents sur le territoire fait ressortir des enjeux liés à l'organisation générale du territoire. La dynamique de Vannes Agglomération soulève plusieurs questions sur l'articulation sur les différents niveaux d'organisation de cette offre.

- La couverture par l'offre d'équipements et services a su accompagner la croissance démographique et consolider le positionnement de l'agglomération de Vannes à l'échelle de la Bretagne Sud. Les perspectives offertes par l'attractivité démographique confirmée de Vannes Agglomération et par le vieillissement accentué de sa population, interpellent la capacité d'adaptation du territoire à moyen terme pour maintenir ce niveau d'offre ;
- La qualité des dynamiques communales constitue une base forte qui a permis de réorganiser les centralités, en vue de l'accueil en masse de nouveaux habitants et en vue d'apporter une offre d'équipements et de services de proximité en adéquation avec les différentes attentes (petite enfance, enfance, culture...). La diversification des demandes et le coût élevé des équipements structurants invitent toutefois à la définition d'un cadre d'organisation désormais plus partagé entre les communes pour permettre une meilleure coordination et en particulier, pour faciliter les mobilités vers ces équipements et services ;
- La polarité vannetaise appuie son développement sur des pôles territoriaux périphériques en cours de consolidation grâce au renforcement de leurs niveaux d'équipements respectifs (formation, santé, vieillissement, culture, sport, loisirs...). L'amélioration de leur lisibilité interroge le partage des rôles et des fonctions entre ces pôles relais de la ville centre, ainsi que la nature des interfaces avec les territoires voisins compris dans l'aire d'influence de Vannes ;
- La prégnance des usages numériques apporte de nouvelles solutions pour le déploiement de l'offre de services. La dynamique économique sur les TIC au sein du territoire du SCOT ouvre de nombreuses perspectives d'applications, à condition de réunir les conditions d'organisation qui seraient favorables à un déploiement de services en réponse à un ensemble croisé et interactif de besoins et d'attentes du tissu économique et des associations : domaines institutionnels, économiques, culturels, santé, mobilités, vieillissement...).

Au final, se pose la question du lien entre l'évolution de l'offre et le positionnement notoriété de Vannes Agglomération à une échelle nationale et internationale. La dimension métropolitaine pourrait rendre nécessaire que les dynamiques propres du territoire du SCOT puissent s'exprimer plus clairement dans un espace stratégique élargi à la Bretagne Sud. Ce positionnement nécessiterait également le renforcement de logiques de coopérations de toute nature (institutionnelle, économique, culturelle...) avec les réseaux régionaux et les plus grandes villes, à commencer par Nantes et Rennes.